

République Française

Département des Pyrénées-Orientales

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

- COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 AOUT 2012 -

Date de convocation :

16/08/2012

En exercice : 33
Présents : 21
Votants : 26
Le quorum est atteint

L'an deux mille douze et le **23 AOUT** le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Cyprien, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Thierry DEL POSO, Maire**.

PRESENTS : M. Thierry DEL POSO – Mme Nathalie PINEAU - M. Olivier OLIBEAU - Mme Marie-Thérèse NEGRE–M. Thierry SIRVENTE – M. Jacques FIGUERAS - M. Jean ROMEO - Mme Marie-Claude PADROS - Mme Maryline THOMAS - Mme Josette BOTELLA - Mme Martine LEROY - M. Bernard AUDOUARD CABANNES - M. Frédéric BERLIAT - Mme Florence DONNEZAN - M. Thierry LOPEZ – Mme Nelly HERNANDEZ - Mme Pascale GUICHARD - M. Loïc GARRIDO - M. Henri BENKEMOUN -Mme Christelle SAMSON - M. Jean-Claude MONTES - Mme Marie Dominique JAILLET - Mme Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ – M. Franck ANTOINE - Mme Dominique DE SARS - M. Gérard COLOM - Mme Claudette GUIRAUD - Mme Claudette DELORY – M. Jean-Luc MOLINER – M. Jean Paul MARTINEZ – Mme Karine PASTOU

POUVOIRS :

- M. Dominique ANDRAULT à _____
- M. Jean-François MAZUREK à M. Thierry DEL POSO

ABSENTS :

M_____ est désigné(e) secrétaire de séance.

Ouverture de séance : **19 h 00**

▣ **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 JUIN 2012** : Le Conseil Municipal, **APPROUVE**, par _____ voix pour et _____ voix contre () le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du **25 JUIN 2012**.

DELIBERATION N°2012/01

OBJET: INSTALLATION DES NOUVEAUX ELUS EN QUALITE DE NOUVEAUX ELUS

RAPPORTEUR : M.

En exercice : 33

Présents :

Votants :

Le quorum est atteint

A la suite des démissions d'office prononcées par le Tribunal Administratif du 31 juillet 2012, trois postes de conseillers municipaux sont devenus vacants.

L'Article L. 270 du Code Electoral prévoit que « le candidat venant immédiatement après le dernier est appelé à remplacer le conseiller municipal élu dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Les candidats venant immédiatement sur la liste déposée en Préfecture sont :

Monsieur Jean-Luc MOLINER,

Madame Marie Pierre CASSIGNOL

Monsieur Jean Paul DAVOS MARTINEZ

Ceux-ci, informés par courrier du 2 août 2012, ont accepté d'occuper les postes de conseiller municipal devenus vacants, à l'exception de Mme CASSIGNOL qui a refusé, le poste restant vacant a immédiatement été proposé à Mme Karine PASTOU, suivante sur la liste.

Il est procédé à l'installation de M. Jean LUC MOLINER, M. Jean Paul DAVOS MARTINEZ et Mme Karine PASTOU ;

et,

- **FIXE** le tableau du Conseil Municipal comme suit :

M. Thierry DEL POSO

Mme Nathalie PINEAU

M. Olivier OLIBEAU

Mme Marie-Thérèse NEGRE

M. Thierry SIRVENTE

M. Jacques FIGUERAS

M. Jean ROMEO
Mme Marie-Claude PADROS
Mme Maryline THOMAS
Mr. Dominique ANDRAULT
Mme Josette BOTELLA
M. Jean-François MAZUREK
Mme Martine LEROY
M. Bernard AUDOUARD
M. Frédéric BERLIAT
Mme Florence DONNEZAN
M. Thierry LOPEZ
Mme Nelly HERNANDEZ
Mme Pascale GUICHARD
M. Loïc GARRIDO
M. Henri BENKEMOUN
Mme Christelle SAMSON
M. Jean-Claude MONTES
Mme Marie-Dominique JAILLET
Mme Marie Pierre SADOURNY-GOMEZ
M. Franck ANTOINE
Mme Dominique DE SARS
M. Gérard COLOM
Mme Claudette GUIRAUD
Mme Claudette DELORY
M. Jean Luc MOLINER
M. Jean Paul MARTINEZ
Mme Karine PASTOU

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à .

LE MAIRE,
M. Thierry DEL POSO.